

Formateurs :

COLIN Amélie - Juriste
Docteur GESNOUIN Julie - Psychologue
Docteur GUEDON-RETOUT Elisabeth - SSR Soins Palliatifs
FLORANCE Isabelle - Infirmière soins palliatifs

Public concerné :

Tous professionnels de santé
12 apprenants par session minimum

Renseignements et inscription par mail :

Personnel externe : secretariat@mtc-roven.com
Personnel interne / paramédicaux (DRHF) :
formcontsecret@chu-roven.fr
Personnel interne / médecins (DAM) :
d.formation-medicale@chu-roven.fr

Coût de la formation :

550€



LOCALISATION DU MTC

- **Adresse :** Medical Training Center (MTC)
20 rue Marie Curie - 76 000 Rouen, France
- **Contact :** Secretariat@mtc-roven.com
tel : 02 32 88 88 93

Coordonnées satellites (DD)
Latitude = 49.437816 / longitude = 1.114571

TEOR : T1, T2, T3.

Rejoindre la route de Lyons-la-Forêt sur votre gauche ; puis de nouveau à gauche, rue Françoise Dolto et enfin à droite rue Marie Curie.

DIRECTIVES ANTICIPÉES CONNAÎTRE, COMPRENDRE, ACCOMPAGNER



11 AVRIL 2023 ET 10 OCTOBRE 2023
9H00-17H00

> Contexte :

« Toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées pour le cas où elle serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté. Ces directives anticipées expriment la volonté de la personne relative à sa fin de vie en ce qui concerne les conditions de la poursuite, de la limitation, de l'arrêt ou du refus de traitement ou d'acte médicaux. »

Article L1111-11 du code de la Santé Publique

> Objectifs :

- Connaître les directives anticipées et les conditions de leur mise en place
- Comprendre les enjeux des directives anticipées dans le projet de soin
- Savoir accompagner les patients dans l'expression de leurs choix en intégrant les proches

> Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Discussions autour de cas cliniques
- Mises en situation
- Échanges entre professionnels
- Quizz
- Présentation de différents supports de rédaction des directives anticipées

> Programme :

De la théorie à la pratique :

- Approfondissement, développement des connaissances
- Bases et fondements de la loi Claeys Léonetti du 02 février 2016
- Place des directives anticipées dans le parcours de soin du patient
- Répercussions psychologiques des directives anticipées

Analyse des pratiques professionnelles :

- Mise en place des directives anticipées : des repères pour la pratique (Qui ? Quand ? Comment ?)
- Mise en œuvre des directives anticipées : situations vécues
- Questionnements éthiques et juridiques

9h00 : Accueil des participants

9h10-11h00 : Partie théorique

- Les Directives Anticipées
- La loi Claeys Léonetti du 2 février 2016 avec focus sur des articles

11h00-12h00

- Exemple de Directives Anticipées/formulaires de rédaction/cas cliniques/méthodologie

12h30-13h30 : Pause déjeuner

13h45-15h00 : Mise en situations professionnelles

15h15-16h00 : Répercussions psychologiques des Directives Anticipées

16h00-17h00 : 10 points clés/perspectives/quizz-bilan-évaluation

> Evaluation :

- Evaluation des acquis pré et post formation immédiats (atteinte des objectifs, sentiment d'efficacité personnelle)
- Présence conditionnant la validation
- Recueil de satisfaction des apprenants